



# Outil Convergence

**Guide de prise en main pour les  
« responsables de services »**

02/04/2020 | ANS – Pôle Urbanisation et Services de Confiance



# Sommaire

Introduction

Evaluation de la maturité des services du SI

Suivi des indicateurs de convergence

Vue de la maturité du SI et des services



# Introduction

## L'Outil Convergence en quelques mots

- ▶ Il est accessible à l'adresse <https://convergence.esante.gouv.fr>.
- ▶ Il présente aux responsables des SI de santé :
  - la cible de l'urbanisation des SI de santé telle que définie dans la feuille de route « Ma santé 2022 » ;
  - le calendrier prévisionnel de mise à disposition d'éléments mutualisés nationaux de la cible ;
  - les principaux critères de convergence.
- ▶ Il permet aux responsables des SI de santé de :
  - se positionner sur ces différents critères en indiquant le niveau de maturité actuellement mis en œuvre ;
  - prévoir, si nécessaire, le chemin de convergence vers la cible nationale en adaptant le calendrier au regard des éléments de trajectoire nationale.
- ▶ Il alimente les travaux de l'observatoire de la convergence qui a pour objectifs :
  - d'identifier les problématiques de mise en œuvre de l'urbanisation sectorielle ;
  - de renforcer l'accompagnement des acteurs et ajuster les ambitions la doctrine si nécessaire.

## Les questionnaires dans l'Outil Convergence

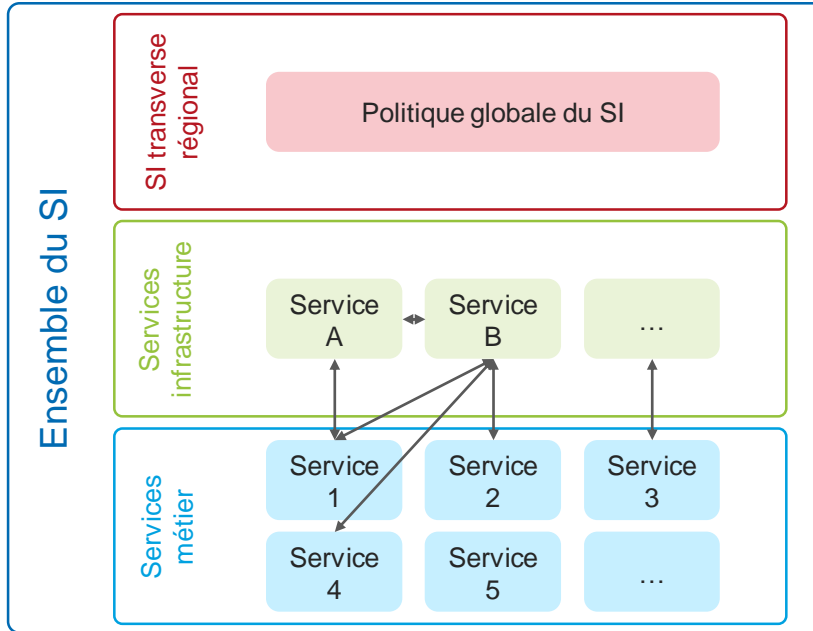
- ▶ Ils ont été construits à partir des actions identifiées dans la feuille de route « Accélérer le virage numérique » publiée le 25 avril 2019 et de la « Doctrine technique du numérique en santé » en cours de concertation.
- ▶ Ils visent à mesurer la convergence vers la cible de l'urbanisation sectorielle pour chacune des actions de la feuille de route. Cependant, la convergence vers certaines actions n'est à pas mesurée à ce jour (notamment l'action n°07 – Authentification des usagers). Progressivement, des critères pourront s'ajouter aux questionnaires pour enrichir le périmètre de mesure.
- ▶ Ils sont bâtis sur les éléments de la doctrine publiée et accessible au lien suivant :  
[https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media\\_entity/documents/doctrine--technique-du-numerique-en-sante\\_version-2019\\_vf.pdf](https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/doctrine--technique-du-numerique-en-sante_version-2019_vf.pdf)

## La modélisation du SI dans l'Outil Convergence

- ▶ Le SI est découpé selon 3 niveaux de description :
  - niveau « SI transverse régional » ;
  - niveau « service infrastructure » ;
  - niveau « service métier ».
- ▶ Les « services métier » :
  - ils sont définis par des **processus, exigences et logiques propres** qui couvrent les besoins d'une **activité, pratique ou profession spécifique** avec le concours éventuel de services mutualisés ;
  - cahier de liaison, téléconsultation, élaboration du PPS en sont des exemples.

- ▶ Les « services infrastructure » :
  - ils sont **transverses** au SI et portent une **activité technique ou métier mutualisée** pour plusieurs services ;
  - ce sont des services de **partage et d'échange**, d'accès et d'exposition de **référentiels de données** lorsqu'ils servent de **base** à un autre service ;
  - MSSanté, services d'authentification, entrepôt de traces en sont des exemples.
- ▶ Le « SI transverse régional » :
  - il regroupe les éléments descriptifs de la **politique globale appliquée au SI** (à l'ensemble des services métier et infrastructure).

## La modélisation du SI dans l'Outil Convergence



- ▶ Il existe une politique globale décrite au niveau du SI transverse régional.
- ▶ Il existe un ou plusieurs services infrastructure :
  - utilisés par des services métiers ;
  - ou utilisés par d'autres services infrastructure.
- ▶ Il existe un ou plusieurs services métier :
  - qui utilisent des services infrastructure ;
  - ou qui n'utilisent aucun service infrastructure.

## Le « responsable de services » dans l’Outil Convergence

- ▶ Il identifie les services métiers et d’infrastructure dont il est responsable en distinguant :
  - les services d’infrastructure qui portent une **activité technique ou métier mutualisée** pour le compte de plusieurs services ;
  - des services métiers qui outillent une **activité métier élémentaire**.
- ▶ Il renseigne la maturité des services d’infrastructure identifiés en :
  - créant dans un premier temps les « services d’infrastructure » dans l’outil ;
  - renseignant les questionnaires **urbanisation, interopérabilité** et **sécurité** pour chacun de ces services.
- ▶ Il renseigne la maturité des services métiers dont il a la charge en :
  - créant dans un second temps les « services métier » dans l’outil ;
  - renseignant les questionnaires **urbanisation, interopérabilité** et **sécurité** pour chacun des services ;
  - et indiquant les critères qui sont portés par des services d’infrastructures.
- ▶ Il peut aussi mobiliser, si nécessaire, les experts pour la complétion du questionnaire.



## Le « responsable de services » dans l’Outil Convergence

- ▶ Pour comprendre les enjeux liés à l’urbanisation sectorielle, sur chacun des critères relatifs à la politique transverse ou aux services :
  - il consulte les éléments de **doctrine technique** publiés ;
  - il connaît la trajectoire nationale de mise à disposition des éléments mutualisés de la cible (spécification, téléservices, ...).
- ▶ Périodiquement, il met à jour les réponses aux questionnaires de maturité, révisé les échéances prévisionnelles de convergence et suit l’évolution de l’ensemble de la convergence pour :
  - les services d’infrastructure ;
  - et les services métier.
- ▶ Il peut consulter la progression de la convergence nationale et s’y comparer.
- ▶ Il crée des accès à l’outil pour des « responsables de services » ou experts qu’il souhaite mobiliser sur le sujet, s’il dispose du droit de création de compte.

## Le guide de prise en main pour les « responsables de services »

- ▶ Il guide les utilisateurs de type « responsables de service » :
  - pour indiquer la maturité des services dont ils ont la charge ;
  - pour renseigner les échéances prévisionnelles de convergence ;
  - pour suivre l'évolution de la convergence des services ;
  - pour consulter la progression de la convergence nationale.
  
- ▶ Il ne remplace pas le manuel utilisateur exhaustif qui comprend :
  - la gestion détaillée du compte, des permissions, des rôles ;
  - la présentation précise des fonctionnalités de restitution.

## L'Outil Convergence est collaboratif et doit rendre compte de la maturité du SI régional. Voici quelques conseils pour bien démarrer.

- ▶ Construire préalablement une cartographie des services existants du SI.
  - Cette cartographie peut reposer sur le schéma d'architecture cible de la doctrine technique afin de placer les services sur le périmètre cible.
  - Cette cartographie doit aussi permettre d'identifier l'ensemble des services et des acteurs à mobiliser pour la complétion des questionnaires :
    - identification de tous les services métier ;
    - identification des services infrastructures ;
    - identification des acteurs responsables de la saisie.
- ▶ Renseigner les questionnaires de tous les services infrastructures (en partant idéalement du service le plus mutualisé).
- ▶ Renseigner ensuite les questionnaires de tous les services métier.
- ▶ Lire ce présent guide et le manuel d'utilisation détaillé pour les administrateur régionaux.



## Evaluation de la maturité des services du SI

## Connexion à l'Outil Convergence

- ▶ Pour se connecter, le « responsable de services » doit :
  - se rendre sur la page <https://convergence.esante.gouv.fr/login> ;
  - saisir son identifiant et son mot-de-passe.
- ▶ À la création du compte, un mél est adressé à l'utilisateur et contient :
  - l'identifiant du compte,
  - un lien d'initialisation du mot-de-passe.
- ▶ Si le compte est bloqué, le mot de passe oublié, le « responsable de services » peut récupérer ses accès par mél.



### Outil Opérationnel de Convergence

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

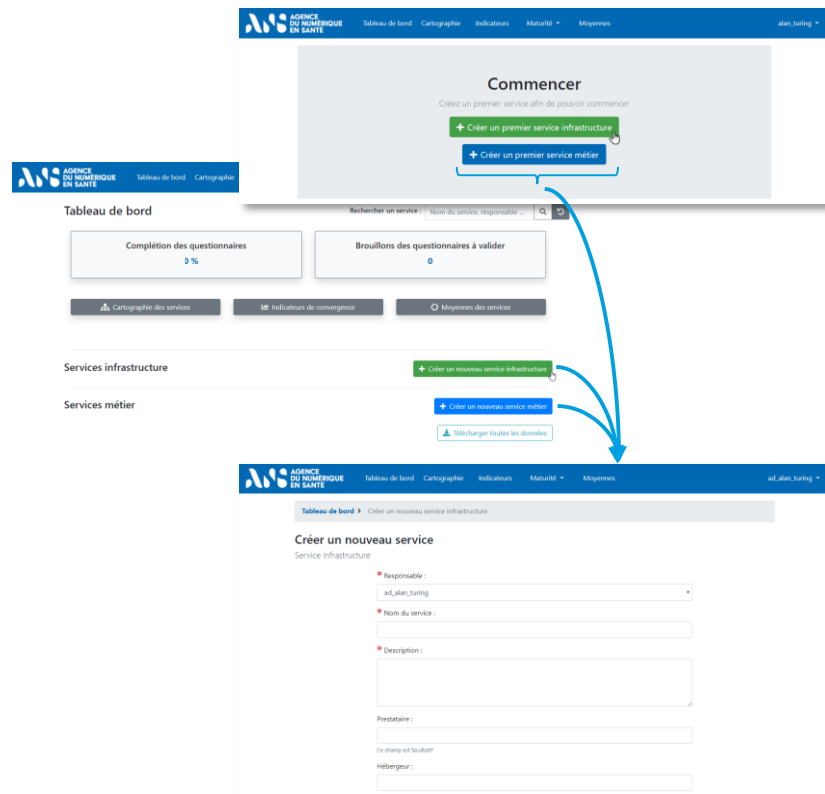
[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

## Initialisation d'un service

- ▶ Tant qu'aucun service métier n'est créé, un bandeau d'accueil invite le « responsable de services » à créer des services à sa connexion.
- ▶ Les boutons de création des services sont aussi accessibles sur la page « Tableau de bord ».

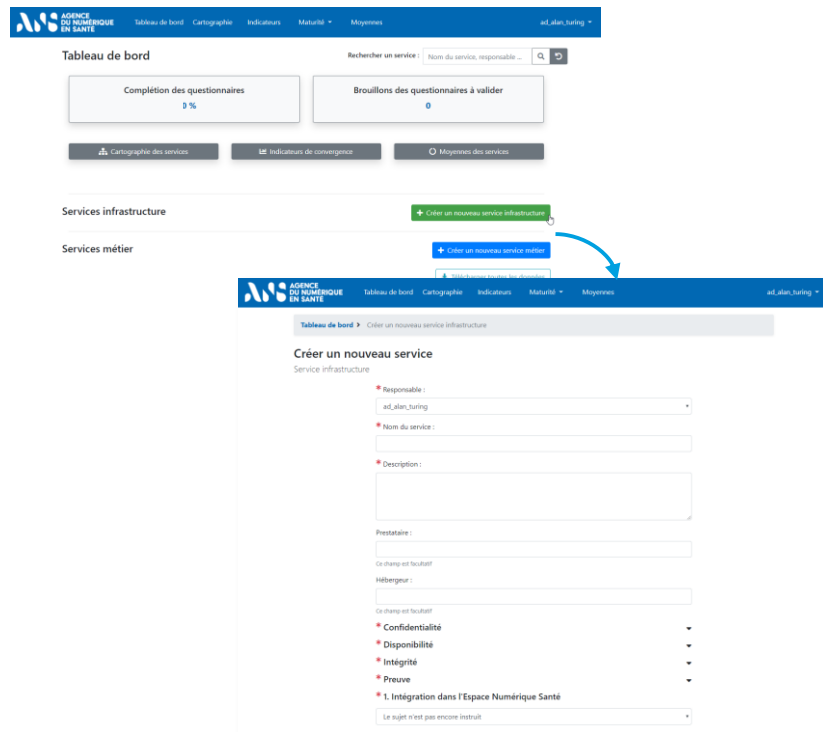
! Il est préférable de commencer par créer les services infrastructure pour s'appuyer ensuite sur les réponses données lors de la complétion des questionnaires pour les services métier.



The image shows two screenshots of the Agence du Numérique en Santé interface. The top screenshot is the 'Commencer' page, which features a large central area with the heading 'Commencer' and the instruction 'Créer un premier service afin de pouvoir commencer'. Below this, there are two prominent buttons: '+ Créer un premier service infrastructure' (green) and '+ Créer un premier service métier' (blue). The bottom screenshot is the 'Tableau de bord' (Dashboard) page. It includes a search bar for services, two progress indicators for questionnaires (3% completion and 0 drafts), and navigation buttons for 'Cartographie des services', 'Indicateurs de convergence', and 'Moyennes des services'. Under the 'Services infrastructure' section, there is a button '+ Créer un nouveau service infrastructure'. Under the 'Services métier' section, there is a button '+ Créer un nouveau service métier' and a 'Télécharger toutes les données' button. Blue arrows point from the 'Commencer' page buttons to the corresponding buttons on the dashboard page.

## Initialisation d'un service

- ▶ Pour créer un service, le « responsable de services » doit :
  - cliquer sur « Créer un nouveau service... » ou « Créer un premier service... » ;
  - renseigner les éléments d'identification du service.
  
- ▶ Cette étape permet :
  - de décrire succinctement le service ;
  - de préciser les **besoins** de disponibilité, confidentialité, intégrité et auditabilité ;
  - d'identifier le type de service ou les **premières adhérences** du service à d'autres SI afin de profiler les questionnaires de maturité.



The screenshot shows the user interface of the 'Agence du Numérique en Santé' dashboard. At the top, there is a navigation bar with the agency logo and user information. Below the navigation bar, a 'Tableau de bord' (Dashboard) section displays progress indicators for 'Complétion des questionnaires' (3%) and 'Brouillons des questionnaires à valider' (0). There are also buttons for 'Cartographie des services', 'Indicateurs de convergence', and 'Moyennes des services'. The main content area is divided into 'Services infrastructure' and 'Services métier'. In the 'Services infrastructure' section, there is a green button labeled 'Créer un nouveau service infrastructure'. A blue arrow points from this button to a detailed form titled 'Créer un nouveau service' (Create a new service). This form includes fields for 'Responsable' (dropdown), 'Nom du service' (text), 'Description' (text area), 'Prestataire' (text), 'Hébergeur' (text), and a section for 'Adhérences' (Confidentialité, Disponibilité, Intégrité, Preuve) with dropdown menus. A note at the bottom states 'Le sujet n'est pas encore instruit'.

## Alimentation des questionnaires

- ▶ Le « responsable de services » alimente les questionnaires depuis la page de gestion du service.
- ▶ Sous les diagrammes radar « Interopérabilité » et « Urbanisation » les boutons d'action permettent :
  - de renseigner le questionnaire de maturité associé au diagramme ;
  - de consulter l'historique des réponses ;
  - de consulter les recommandations ;
  - d'accéder à l'espace de dépôt de pièces complémentaires ;
  - de saisir les échéances prévisionnelles de convergence.

\* 6. Modalités d'appel d'un autre SI depuis le service

Le service n'a pas besoin d'appeler d'autres SI

Annuler ✓ Engager

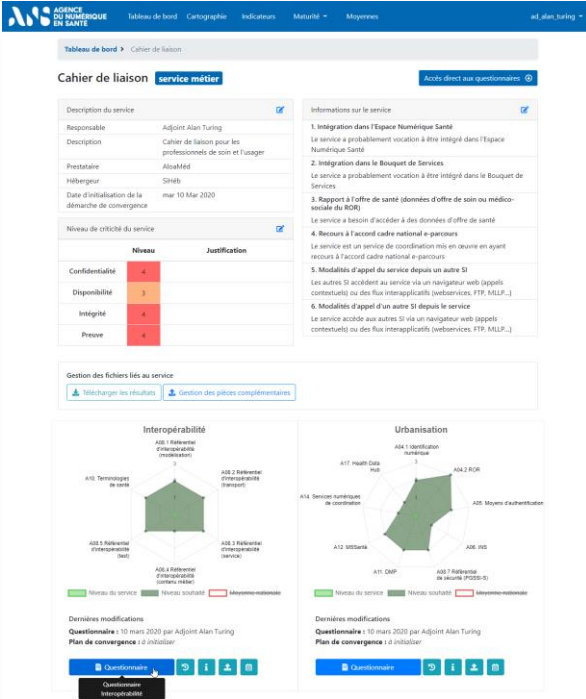


Tableau de bord > Cahier de liaison

Cahier de liaison **service métier** Accès direct aux questionnaires

Description du service

Responsable : Adjoint Alan Turing  
Description : Cahier de liaison pour les professionnels de soin et l'usager  
Statut : Actif  
Membre : Yvelberguer Stéphane  
Date d'initialisation de la démarche de convergence : mar 10 Mar 2020

Niveau de criticité du service

	Niveau	Justification
Confidentialité	4	
Disponibilité	3	
Intégrité	4	
Preuve	4	

Gestion des fichiers liés au service

Télécharger les résultats | Gestion des pièces complémentaires

**Interopérabilité**

AS1 1 Réseau Interopérabilité (modérateur)  
AS2 2 Réseau Interopérabilité (transfert)  
AS3 3 Réseau Interopérabilité (service)  
AS4 4 Réseau Interopérabilité (contenus M&A)  
AS5 5 Réseau Interopérabilité (contenus M&A)  
AS6 6 Réseau Interopérabilité (contenus M&A)

A10 Termes de santé  
A11 Health Data Hub  
A12 Services  
A13 DAP  
A14 Service numérique de concertation  
A15 Services  
A16 Espace de santé (projet de)

Niveau du service : 4  
Niveau souhaité : 4  
Échéance prévisionnelle

Dernières modifications  
Questionnaire : 10 mars 2020 par Adjoint Alan Turing  
Plan de convergence : à initier

Questionnaire Historique

**Urbanisation**

A11 Health Data Hub  
A14 Service numérique de concertation  
A15 Services  
A16 Espace de santé (projet de)  
A17 Moyens d'authenticité  
A18 ROR

Niveau du service : 5  
Niveau souhaité : 5  
Échéance prévisionnelle

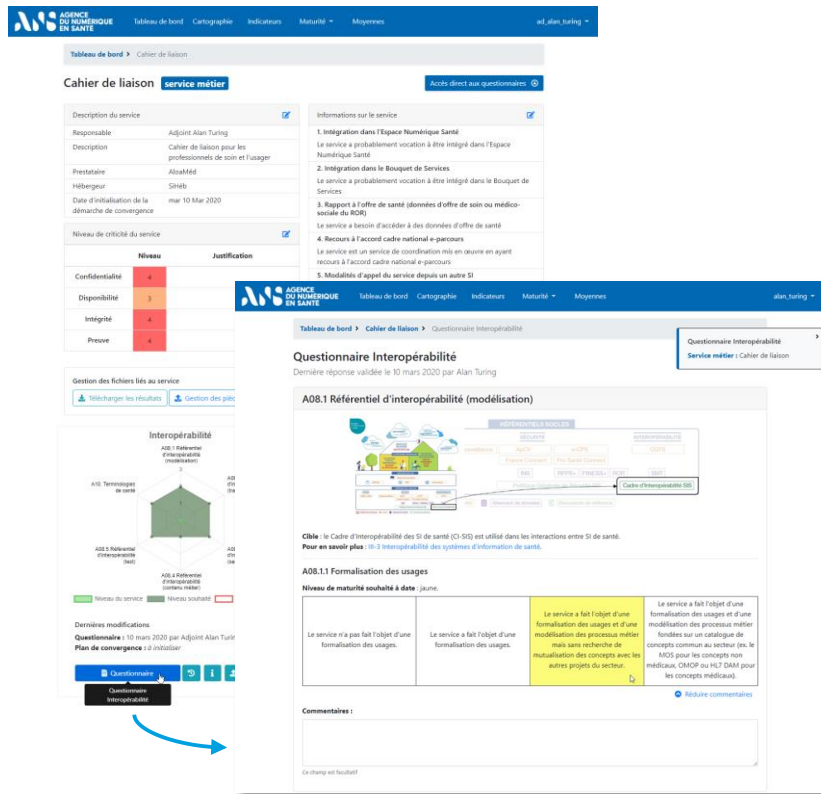
Dernières modifications  
Questionnaire : 10 mars 2020 par Adjoint Alan Turing  
Plan de convergence : à initier

Questionnaire Historique



## Alimentation des questionnaires

- ▶ Les questionnaires comprennent plusieurs sections numérotées.
- ▶ Pour chaque section, le « responsable de services » a accès à :
  - la cible de la doctrine technique et, si nécessaire, les éléments de la trajectoire nationale utiles à l'atteinte de la cible ;
  - le lien vers la doctrine technique ;
  - la liste des pièces justificatives possibles.



The image shows two screenshots from the 'Agence du Numérique en Santé' portal. The top screenshot is the 'Cahier de liaison' for 'service métier', showing service details and a table of metrics. The bottom screenshot is the 'Questionnaire Interopérabilité' for 'Service métier', displaying a diagram of the interoperability framework and a table of usage formalization levels.

**Cahier de liaison - service métier**

Niveau	Justification
Confidentialité	-
Disponibilité	3
Intégrité	-
Preuve	-

**Questionnaire Interopérabilité**

**A08.1.1 Formalisation des usages**

Niveau de maturité souhaité à date	Description	Description
Le service n'a pas fait l'objet d'une formalisation des usages.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modification des processus métier mais sans recherche de mutualisation des concepts avec les autres projets du secteur.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modification des processus métier fondées sur un catalogue de concepts commun au secteur (ex. MDS) pour les concepts non médicaux, CIMOP ou H2 DAM pour les concepts médicaux.

## Alimentation des questionnaires

- ▶ Une section comprend un ou plusieurs critères de convergence.
- ▶ Pour chaque critère, plusieurs niveaux de maturité sont proposés :
  - gris si le critère n'est pas applicable ;
  - rouge pour une maturité très faible ;
  - orange pour une maturité faible ;
  - jaune pour une maturité moyenne ;
  - vert pour une maturité élevée, correspondant à la cible pour ce critère.

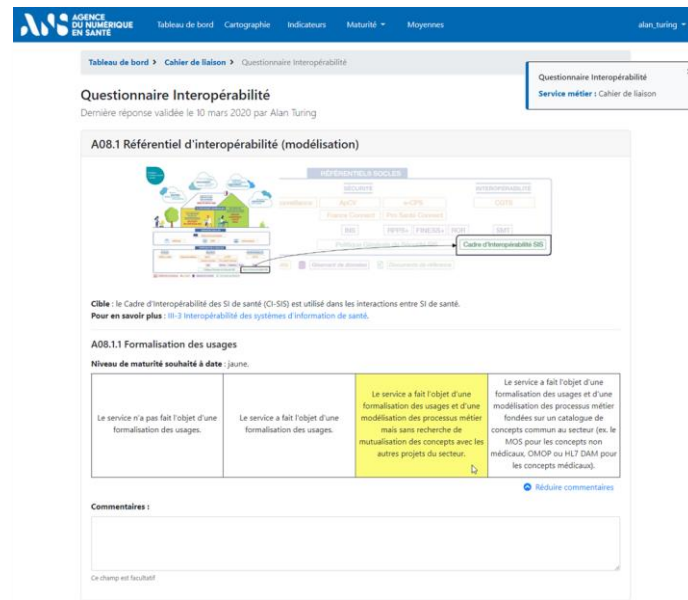


Tableau de bord > Cahier de liaison > Questionnaire Interopérabilité

Questionnaire Interopérabilité  
Dernière réponse validée le 10 mars 2020 par Alan Turing

A08.1 Référentiel d'interopérabilité (modélisation)

**Cible** : le Cadre d'Interopérabilité des SI de santé (CI-SIS) est utilisé dans les interactions entre SI de santé.  
**Pour en savoir plus** : III-3 Interopérabilité des systèmes d'information de santé.

A08.1.1 Formalisation des usages  
Niveau de maturité souhaité à date : jaune.

Le service n'a pas fait l'objet d'une formalisation des usages.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modélisation des processus métier mais sans recherche de mutualisation des concepts avec les autres projets du secteur.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modélisation des processus métier fondés sur un catalogue de concepts commun au secteur (ex. le MOS pour les concepts non médicaux, DAMOP ou HLT DAM pour les concepts médicaux).
-----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires :

Ce champ est facultatif

## Alimentation des questionnaires

► Pour chaque critère le « responsable de services » :

- clique sur la case qui correspond au niveau de maturité du service ;
- clique sur la case du niveau inférieur, dans le cas où le service se trouve entre deux niveaux proposés ;
- ajoute un éventuel commentaire dans le champ de saisie.

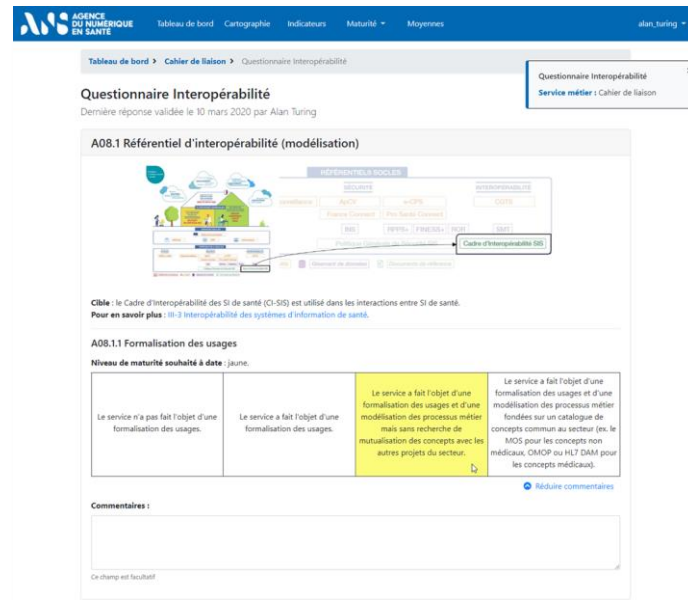


Tableau de bord > Cahier de liaison > Questionnaire Interopérabilité

Questionnaire Interopérabilité  
Service métier : Cahier de liaison

Questionnaire Interopérabilité  
Dernière réponse validée le 10 mars 2020 par Alan Turing

A08.1 Référentiel d'interopérabilité (modélisation)

**Cible** : le Cadre d'Interopérabilité des SI de santé (CI-SIS) est utilisé dans les interactions entre SI de santé.  
**Pour en savoir plus** : III-3 Interopérabilité des systèmes d'information de santé.

A08.1.1 Formalisation des usages  
Niveau de maturité souhaité à date : jaune.

Le service n'a pas fait l'objet d'une formalisation des usages.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modélisation des processus métier mais sans recherche de mutualisation des concepts avec les autres projets du secteur.	Le service a fait l'objet d'une formalisation des usages et d'une modélisation des processus métier fondés sur un catalogue de concepts commun au secteur (ex. le MOS pour les concepts non médicaux, DAMOP ou HLT DAM pour les concepts médicaux).
-----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires :  
Ce champ est facultatif

## Alimentation des questionnaires

- ▶ Pour certains critères, le « responsable de services » peut indiquer que le niveau de maturité n'est pas porté par le service lui-même mais par un service infrastructure de la région.
- ▶ Pour cela, il utilise la liste déroulante sous le critère auquel il souhaite répondre et sélectionne le service infrastructure correspondant.

**A05. Moyens d'authentification**



**Cible** : l'authentification des acteurs de santé et du médico-social se fait à l'aide de la carte CPS, sa version dématérialisée (eCPS) via le service appelé "pro-santé connect" ou d'un dispositif alternatif tel que décrit dans le référentiel d'authentification des acteurs de santé de la POSS-S.

**Trajectoire nationale** :

- tests techniques par l'assurance maladie et des industriels fin 2019 ;
- expérimentation en situation d'usage réel à partir de 2020 ;
- généralisation progressive jusqu'en 2022.

**Pour en savoir plus** : II-4-1 Identité numérique des acteurs de santé et du médico-social.

**A05.1 Authentification des acteurs de santé utilisateur**

Niveau de maturité souhaité à date : **jaune**.

Le service est en accès libre.	Le service authentifie les acteurs de santé par un dispositif d'authentification à simple facteur (identifiant et mot-de-passe).	Le service authentifie les acteurs de santé par des dispositifs d'authentification à simple facteur ou à multifacteurs (couple identifiant/mot-de-passe ou CPS).	Le service authentifie uniquement les acteurs de santé par un dispositif d'authentification multifacteurs.	Le service authentifie uniquement les acteurs de santé par un dispositif multifacteurs listé dans les référentiel d'authentification de la POSS-S (ex. CPS, e-CPS).
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Portail SSO

Ne souhaite pas transmettre ce critère aux autres services de l'établissement

Afficher commentaires

## Alimentation des questionnaires

- ▶ Pour les services infrastructure, le « responsable de services » peut aussi indiquer que le niveau de maturité pour un critère donné ne peut pas être transmis à d'autres services.
- ▶ Pour cela, le « responsable de services » coche la case « Ne souhaite pas transmettre ce critère aux autres services de l'établissement » située sous le critère.

### A05. Moyens d'authentification



**Cible** : l'authentification des acteurs de santé et du médico-social se fait à l'aide de la carte CPS, sa version dématérialisée (eCPS) via le service appelé "pro-santé connect" ou d'un dispositif alternatif tel que décrit dans le référentiel d'authentification des acteurs de santé de la PSSI-S.

**Trajecoire nationale** :

- tests techniques par l'assurance maladie et des industriels fin 2019 ;
- expérimentation en situation d'usage réel à partir de 2020 ;
- généralisation progressive jusqu'en 2022.

**Pour en savoir plus** : II-4-1 Identité numérique des acteurs de santé et du médico-social.

#### A05.1 Authentification des acteurs de santé utilisateur

Niveau de maturité souhaité à date : **jaune**.

Le service est en accès libre.	Le service authentifie les acteurs de santé par un dispositif d'authentification à simple facteur (identifiant et mot-de-passe).	Le service authentifie les acteurs de santé par des dispositifs d'authentification à simple facteur ou à multifacteurs (couple identifiant/mot-de-passe ou CPS).	Le service authentifie uniquement les acteurs de santé par un dispositif d'authentification multifacteurs.	Le service authentifie uniquement les acteurs de santé par un dispositif multifacteurs listé dans les dispositifs du hallier 3 du référentiel d'authentification de la PSSI-S (ex. CPS, e-CPS).
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Portail SSO

Ne souhaite pas transmettre ce critère aux autres services de l'établissement


[Afficher commentaires](#)

## Alimentation des questionnaires

- ▶ En bas de page, il est possible :
  - d'enregistrer un brouillon :
    - pour sauvegarder les réponses apportées sans alimenter le diagramme radar,
    - et ainsi alimenter à plusieurs en plusieurs temps le questionnaire ;
  - de valider le questionnaire pour confirmer la saisie, transmettre les réponses et visualiser la maturité du service.

! Après validation, il est tout à fait possible de reprendre la saisie et de la corriger. Toutefois, tout questionnaire validé alimente l'historique des réponses soumises.

**A10. Terminologies de santé**



**Cible :** les terminologies nationales sont utilisées, et récupérées depuis un unique serveur de terminologies national.

**Trajectoire nationale :**

- création du CGTS et exposition des terminologies existantes aux formats ontologiques fin 2019 ;
- ouverture du SMT et ajout de nouvelles terminologies fin 2020.

**Pour en savoir plus :**

- [It-3-interopérabilité des systèmes d'information de santé :](#)
- [Catalogue des terminologies de santé :](#)
- [Modèle et nomenclatures des objets de santé \(MOS-NOS\).](#)

**A10.1 Récupération des nomenclatures sur une source d'autorité et intégration automatique, gestion des mises à jour**

**Niveau de maturité souhaité à date :** orange.

Le service n'utilise pas de code.	Les listes des codes utilisables sont codées en dur.	Les listes de codes sont gérées comme des paramètres modifiables avec une alimentation manuelle sous un format propriétaire.	Les listes de codes sont gérées comme des paramètres modifiables avec une alimentation manuelle via un format standard.	Les listes de codes sont gérées comme des paramètres modifiables avec un format standard. Chaque mise à jour est préparée automatiquement et validée humainement avant mise en œuvre.
-----------------------------------	------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ⓘ Ne souhaite pas transmettre ce critère aux autres services de l'établissement

**Recommandations :** Si vous constatez qu'une terminologie n'est pas spécifiée dans le catalogue, adressez votre requête à [terminologies@sante.gouv.fr](mailto:terminologies@sante.gouv.fr) pour covenir ce besoin.

**A10.2 Utilisation des nomenclatures de l'ANS**

**Niveau de maturité souhaité à date :** vert.

Le service n'utilise pas de code.	Utilisation de nomenclatures locales non mises à disposition par l'ANS.	Utilisation d'une partie des nomenclatures mises à disposition par l'ANS complétées par des codes locaux. Aucune demande de mise à jour n'a été exprimée à l'ANS.	Utilisation des nomenclatures mises à disposition par l'ANS avec définition de IDV si opportun.	Utilisation des nomenclatures mises à disposition par l'ANS avec définition de IDV si opportun. Le cas échéant demande de mise à jour des nomenclatures mises à disposition par l'ANS pour prise en compte des besoins de la région.
-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ⓘ Ne souhaite pas transmettre ce critère aux autres services de l'établissement

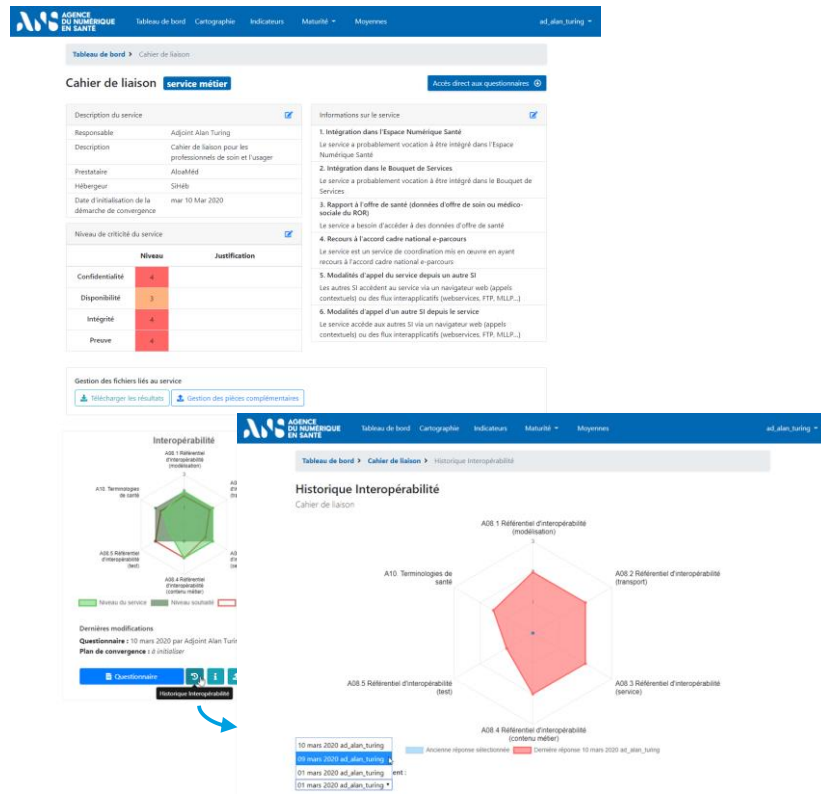
**Recommandations :** Si vous constatez qu'une terminologie n'est pas spécifiée dans le catalogue, adressez votre requête à [terminologies@sante.gouv.fr](mailto:terminologies@sante.gouv.fr) pour covenir ce besoin.

Retour Enregistrer comme brouillon Valider

# Evolution de la convergence d'un service

## Historique des questionnaires

- ▶ Sous les diagrammes radar, les boutons « Historique » permettent de visualiser les historiques de maturité du service pour chacun des questionnaires.
- ▶ Le « responsable de services » peut comparer la maturité actuelle à l'une des précédentes soumissions sélectionnée à l'aide de la liste déroulante.



The screenshot displays the 'Cahier de liaison' interface for a service named 'service métier'. It includes a table with service details, a table for maturity levels, and a radar chart for interoperability.

Niveau de critères du service	
Niveau	Justification
Confidentialité	4
Disponibilité	3
Intégrité	4
Preuve	4

**Historique Interopérabilité**

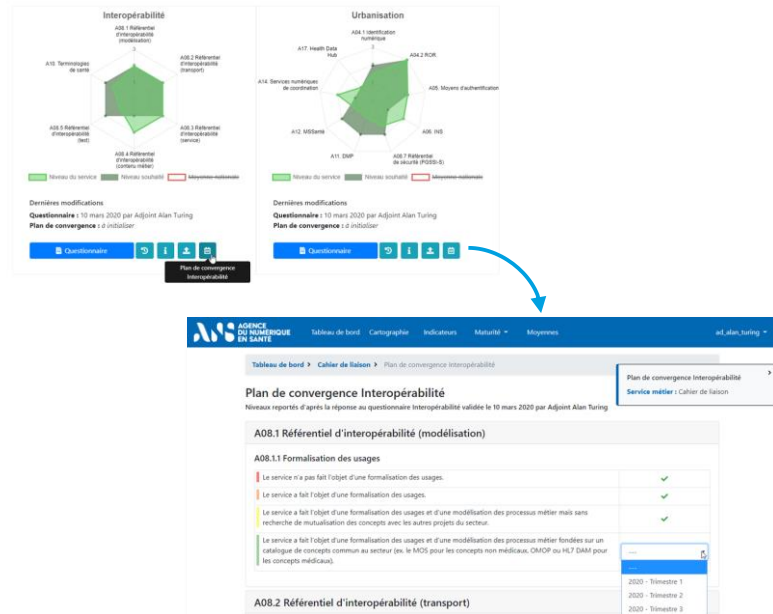
The radar chart shows the evolution of interoperability across five criteria (A01 to A05) over time. The current state (10 mars 2020) is shown in blue, and a previous state (01 mars 2020) is shown in red. The criteria are: A01 Terminologie de santé, A02 Référentiel d'interopérabilité (modélisation), A03 Référentiel d'interopérabilité (transport), A04 Référentiel d'interopérabilité (service), and A05 Référentiel d'interopérabilité (contenus métier).

# Plan de convergence d'un service

## Saisie des échéances

- ▶ Sous les diagrammes radar, les boutons « Plan de convergence » donnent accès aux pages de saisie des échéances.
- ▶ Pour chaque critère de maturité le « responsable de services » :
  - visualise les niveaux de maturité atteints ;
  - sélectionne pour les niveaux de maturité non atteints, les dates prévisionnelles d'atteinte.
  - enregistre ou valide sa saisie.

! Il n'est pas forcément nécessaire de passer par chacun des niveaux de convergence proposés. Envisager de passer du rouge au vert dans le plan régional de convergence est tout à fait possible.



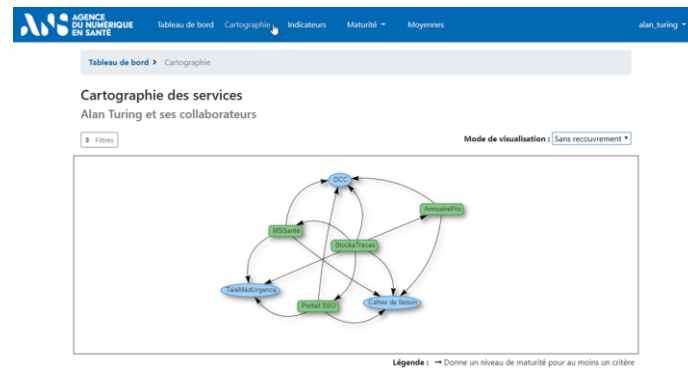
The image shows two radar charts at the top. The left one is for 'Interopérabilité' and the right one is for 'Urbanisation'. Both charts have five axes representing different maturity levels (A01 to A05). Below each chart are buttons for 'Questionnaire', 'Plan de convergence', and 'Moyennes nationales'. A blue arrow points from the 'Plan de convergence' button of the 'Urbanisation' chart to a larger screenshot of the application interface below.

The larger screenshot shows the 'Tableau de bord' (Dashboard) with a navigation menu (Tableau de bord, Cartographe, Indicateurs, Maturité, Moyennes) and a user profile (e1\_Alan\_Turing). The main content area is titled 'Plan de convergence Interopérabilité' and shows a table of maturity levels. The 'A08.1 Référentiel d'interopérabilité (modélisation)' section is expanded, showing a list of maturity levels with their status (e.g., 'Le service n'a pas fait l'objet d'une formalisation des usages') and a table for selecting target dates (2020 - Trimestre 1, 2020 - Trimestre 2, 2020 - Trimestre 3).



## Cartographie des services

- ▶ Le « responsable de services » peut consulter la cartographie des services décrits dans l’Outil Convergence.
- ▶ La « Cartographie des services » est accessible depuis le « Tableau de bord » ou la barre de navigation :
  - les services infrastructure sont représentés en vert ;
  - seuls les services métier auquel a accès le « responsable de services » sont représentés en bleu.
- ▶ Le mode de visualisation peut être modifié pour mieux distinguer les liens entre services.





## Suivi des indicateurs de convergence

## Indicateurs thématiques

- ▶ Les « Indicateurs » sont accessibles depuis le « Tableau de bord » ou la barre de navigation.
- ▶ Le « responsable de services » peut consulter pour chaque questionnaire les indicateurs de suivi de la convergence.
- ▶ Les tableaux sont alimentés à partir des services métier ou infra auxquels il a accès.

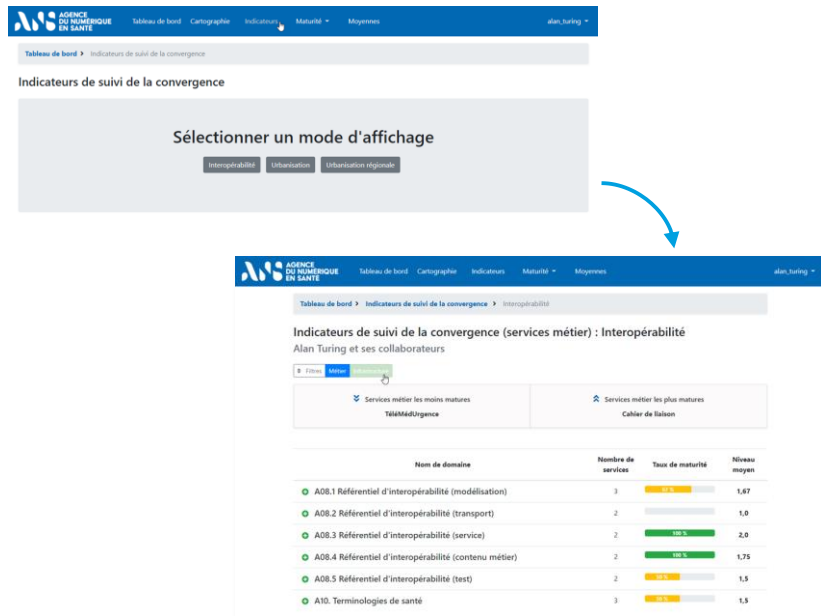


Tableau de bord > Indicateurs de suivi de la convergence

Indicateurs de suivi de la convergence

Sélectionner un mode d'affichage

Interopérabilité Utilisation Utilisation régionale

Tableau de bord > Indicateurs de suivi de la convergence > Interopérabilité

Indicateurs de suivi de la convergence (services métier) : Interopérabilité  
Alan Turing et ses collaborateurs

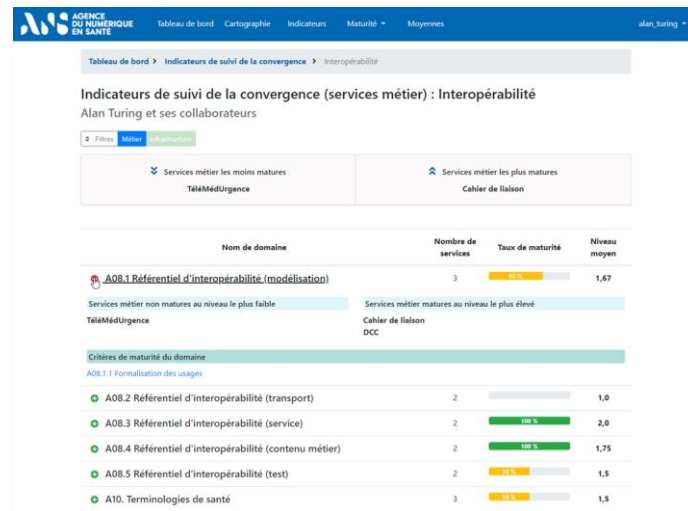
Services métier les moins matures Services métier les plus matures

TSM&MedUrgence Cahier de liaison

Nom de domaine	Nombre de services	Taux de maturité	Niveau moyen
A08.1 Référentiel d'interopérabilité (modélisation)	3	100%	1,67
A08.2 Référentiel d'interopérabilité (transport)	2	100%	1,0
A08.3 Référentiel d'interopérabilité (service)	2	100%	2,0
A08.4 Référentiel d'interopérabilité (contenu métier)	2	100%	1,75
A08.5 Référentiel d'interopérabilité (test)	2	100%	1,5
A10. Terminologies de santé	3	100%	1,5

## Indicateurs thématiques

- ▶ Le « responsable de services » choisit le type de service (métier ou infra) dont il souhaite suivre les indicateurs.
- ▶ Il accède ensuite à une synthèse pour le questionnaire :
  - la liste des services les moins matures ;
  - la liste des services les plus matures ;
  - la liste des domaines de maturité et les indicateurs de maturité.
- ▶ Pour chaque domaine de maturité, le « responsable de services » affiche les détails du domaine dont notamment :
  - le niveau moyen pour le domaine,
  - la liste de tous les critères de maturité.



## Indicateurs thématiques

► En cliquant sur l'un des critères de maturité d'un domaine, le « responsable de services » accède à :

- aux indicateurs du critère pour le type de service (métier ou infra) choisi ;
- la liste et indicateurs pour les services non matures ;
- la liste et indicateurs pour les services matures ;
- la liste des services pour lesquels le critère n'est pas applicable ;
- la liste des autres critères du domaine pour facilement naviguer au sein du domaine du maturité.

The screenshot shows the ANS dashboard for 'Indicateurs de suivi de la convergence (services métier) : Interopérabilité'. It displays a table of maturity indicators for various domains and a detailed view for a specific criterion.

**Tableau de bord** > Indicateurs de suivi de la convergence > Interopérabilité

Indicateurs de suivi de la convergence (services métier) : Interopérabilité  
Alan Turing et ses collaborateurs

Services métier les moins matures : TéléMédi@gence  
Services métier les plus matures : Cahier de liaison

Nom de domaine	Nombre de services	Taux de maturité	Niveau moyen
A08.1 Référentiel d'interopérabilité (modélisation)	3	100 %	1,47
A08.2 Référentiel d'interopérabilité (transport)	2	100 %	1,0
A08.3 Référentiel d'interopérabilité (interopérabilité)	2	100 %	2,0
A08.4 Référentiel d'interopérabilité (interopérabilité)	2	100 %	2,0
A08.5 Référentiel d'interopérabilité (interopérabilité)	2	100 %	2,0
A10. Terminologies de santé			

Services métier non matures au niveau le plus faible : Cahier de liaison, TéléMédi@gence, DCC

Critères de maturité du domaine : A10.1 Récupération des nomenclatures sur une source d'autorité, A10.2 Utilisation des nomenclatures de l'ANS

**A10.1 Récupération des nomenclatures sur une source d'autorité et intégration automatique, gestion des mises à jour (services métier)**  
Alan Turing et ses collaborateurs

Nombre de services	Taux de maturité	Niveau moyen
2	100 %	1,0

Services métier n'ayant pas atteint le niveau attendu à date

Nom du service	Niveau	Niveau attendu à date	Taux d'avancement
Cahier de liaison	0	1	

Services métier ayant atteint le niveau attendu à date

Nom du service	Niveau	Niveau attendu à date	Taux d'avancement
TéléMédi@gence	2	1	200 %

Services métier ayant répondu "non applicable"  
DCC

Autres critères du domaine : A10. Terminologies de santé

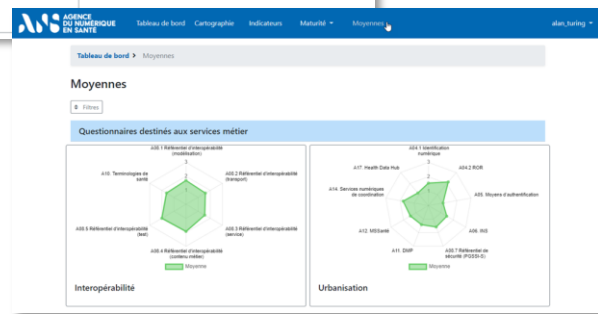
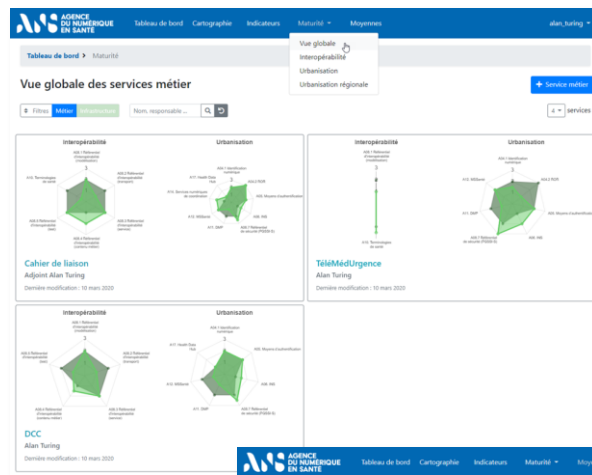
A10.1 Récupération des nomenclatures sur une source d'autorité et intégration automatique, gestion des mises à jour  
A10.2 Utilisation des nomenclatures de l'ANS



## Vue de la maturité du SI et de ses services

## « Moyennes » et « Maturité » proposent des visions d'ensemble

- ▶ La rubrique « Maturité » affiche la maturité individuelle des services :
  - la page est déclinée pour chaque questionnaire ;
  - les axes pour lesquels les critères sont non-applicables ne sont pas représentés.
  
- ▶ La page « Moyennes » affiche la moyenne des niveaux de maturités des différents services ou SI :
  - sur le périmètre national par défaut ;
  - sur un périmètre restreint à l'aide des filtres sur :
    - le type de de service ;
    - le nom de l'établissement.





## **esante.gouv.fr**

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv.fr



[linkedin.com/company/asip-sante](https://www.linkedin.com/company/asip-sante)